



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Toulouse, le 8 juillet 2020

### Mise à 2x2 voies de la RN 21 entre Tarbes et Lourdes – Section Marquisat-Lourdes (déviation d'Adé) – Reprise des sondages de suspicion d'amiante de l'éperon rocheux de Cambidos

Dans le cadre des études préalables relatives à la déviation d'Adé sur la RN 21, la campagne de sondages profonds dans l'éperon rocheux de Cambidos sur la commune d'Adé et les campagnes de mesures d'air qui l'accompagnent reprennent à compter du 08 juillet 2020, après avoir été interrompu du fait de la crise sanitaire.

Ce chantier co-financé au titre du contrat de plan État-Région Occitanie par l'État, le conseil régional Occitanie et le département des Hautes-Pyrénées, était à l'arrêt depuis le 17 mars, suite à la décision de l'entreprise de sondages de suspendre ses activités afin d'assurer la sécurité sanitaire de ses salariés et de ceux de ses sous-traitants et fournisseurs dans le contexte de propagation du coronavirus COVID-19.

L'objectif principal a été d'assurer la sécurité sanitaire des travailleurs mobilisés et des particuliers concernés par les mesures d'air à l'intérieur de leur domicile, dans le respect des préconisations du guide établi par l'*Organisme Professionnel de Prévention dans le Bâtiment et les Travaux Publics* dans sa version du 27 mai 2020, et agréé par les pouvoirs publics. Aussi, un important travail a été mené par l'ensemble des partenaires, maître d'ouvrage, coordonnateur de sécurité et entreprises, pour définir, sur ce chantier, des mesures sanitaires concrètes et adaptées, permettant son redémarrage en toute sécurité.

### **Des mesures très concrètes pour assurer la sécurité sanitaire des travailleurs et des riverains**

Compte tenu de la suspicion d'amiante naturelle dans la roche qui va être sondée, ce chantier faisait déjà l'objet d'importantes mesures de protection dans le périmètre de travail. Ces mesures ont été complétées pour satisfaire les exigences de sécurité sanitaire liées à la crise actuelle, tant sur le site de chantier, avec l'application de la règle de distanciation physique entre postes de travail que dans les locaux de la base vie avec la mise en œuvre de diverses mesures comme : l'affichage des consignes de sécurité sanitaire, la mise à disposition de matériel pour la désinfection, la limitation du nombre de personnes et des dispositions pour que les locaux soient désinfectés après chaque usage.

### **Contacts presse**

Marie LATREILLE DE FOZIERES | Delphine AMILHAU | Jennifer RIEU  
05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 | 05 34 45 38 31 | 07 85 02 55 71 | 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

[communication@occitanie.gouv.fr](mailto:communication@occitanie.gouv.fr) | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

[www.occitanie.gouv.fr/communiqués](http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués)

Ce dispositif est animé, au sein de chacune des entreprises intervenantes, par un référent COVID-19, personne centrale de ce dispositif, qui rappelle quotidiennement les consignes aux compagnons pour leur bonne application. Un contrôle du respect des mesures sanitaires à appliquer est de plus assuré par le coordonnateur de sécurité et protection de la santé affecté au chantier.

La conduite du chantier comprend la pose de capteurs pour attester de l'absence d'amiante dans l'air ambiant lors des travaux de sondage. Ces capteurs vont être posés à l'intérieur des habitations les plus proches du chantier. Pour poser les capteurs puis relever hebdomadairement les filtres dans les capteurs, les interventions seront organisées selon un protocole de sécurité sanitaire établi en concertation avec la maîtrise d'ouvrage, l'entreprise en charge des mesures et l'Agence Régionale de la Santé. Les particuliers concernés ont validé ce protocole et autorisé les mesures à l'intérieur de leur habitation.

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, salue le travail collectif de la DREAL Occitanie, qui assure la maîtrise d'ouvrage, du coordonnateur de sécurité et protection de la santé, des différentes entreprises et des riverains. La parfaite coordination des interventions a permis d'organiser une reprise de ce chantier sensible en garantissant la sécurité sanitaire de tous.

## Contacts presse

**Marie LATREILLE DE FOZIERES**  
05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

**Delphine AMILHAU**  
05 34 45 38 31 | 07 85 02 55 71

**Jennifer RIEU**  
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

[communication@occitanie.gouv.fr](mailto:communication@occitanie.gouv.fr) | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

[www.occitanie.gouv.fr/communiqués](http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués)